

# GT « Mutualiser nos compétences SI »

---

6 Mai 2021



---

# Retours d'expériences

Laetitia BOTELLA – YMCA de Colomiers – 31, Haute-Garonne

David NICOLEAU – GCSMS GALIGEN – 30, Gard

Olivier MUSSEAU – GCSMS ISI – 34, Hérault

Pascaline BARRY - EPAS 65 – 65, Hautes Pyrénées



# Normaliser la description des groupements - 1

## Construisons la carte d'identité du groupement



Nom  
Localisation  
Secteur d'activité  
Public accueilli  
Liste des établissements partenaires  
Objet de la coopération  
Nature des accords  
Nombre de personnes ressources  
Modalité d'entrée ou de participation  
Mode de gouvernance

# Normaliser la description des groupements - 2

## Identifions les éléments à communiquer dans un RETEX

**Processus** (démarches, étapes clés et temporalité)  
Mode de **gouvernance**  
Modalités d'**animation** de la vie du groupement

Choix du type de **partenariat** (accord juridique)  
**Moyens** alloués  
Choix des **projets** communs vs ceux de chaque partenaire

### Question subsidiaire

La démarche de coopération/mutualisation autour d'un projet SI est-elle spécifique ?  
Si oui, en quoi ?

### Facteurs clés de succès :

- ❖ Comment construire une vision commune et partagée ?
- ❖ Comment s'assurer d'un partage de valeurs ?
- ❖ Comment évaluer le fonctionnement interne pour évaluer la compatibilité entre les structures ?
- ❖ Comment cadrer le projet ? A quel moment de la démarche ?

### Freins :

- ❖ Identification et solutions

### Risques :

- ❖ Comment gérer la divergence des attentes ?
- ❖ Comment gérer la concurrence face aux appels à projet et appels d'offre ?



# Retours d'expériences

Laetitia BOTELLA – YMCA de Colomiers – 31, Haute-Garonne



# Identité du Groupement H'APPY pour Handicap ' Après, PEP 31 & 32 et YMCA

**Le Groupement** : 4 petits OG, Regroupant les associations Après, PEP 31 & 32 et L'YMCA liées par une convention de partenariat en vue de la mise en œuvre d'un DUI  
**Soit** 19 ESMS basés dans les départements 31 et 32 (FH, FdV, ESAT, IME, SESSAD, SAVS, SAMSAH, ITEP et FAM)  
 Et 2500 utilisateurs ( Salariés, Personnes en situation de Handicap, représentants légaux, partenaires conventionnés)



**Pour qui** : Personnes en situation de handicap  
De l'enfant à l'adulte

**Nombre de personnes ressources** : 16 personnes  
**Mode de gouvernance** : Comité de pilotage Stratégique- unanimité des décisions / Comité de suivi opérationnel du groupement



**Mise en œuvre d'un Dossier Usager Informatisé & interopérable au service de la personne accompagnée**





## Validation du projet :

- Cadrage de l'objectif de la grappe
- Identification du mandataire
- Validation du socle juridique et de la gouvernance de la grappe

## Analyse des Besoins :

- Schéma directeur de chaque OG/ stratégie locale
  - Diagnostics de la maturité des SI
  - Analyse des fonctions à informatiser
  - Contexte du territoire et politiques territoriales
- ⇒ **Poser une cartographie commune des fonctions** à informatiser et/ou à rendre interopérable

## Gestion de Projet :

- Définition des rôles des acteurs du projet => **expertise AMOA et Chef de projet SI**
- Segmentation du projet en différentes phases
- Par phase, identification des livrables

## Facteurs clés de succès :

- ❖ Une vision commune des Leaders
- ❖ Des décisions concertées et unanimes
- ❖ Des ESMS avec des objectifs communs
- ❖ La complémentarité et implication des partenaires
- ❖ La compréhension des contraintes et enjeux de chacun
- ❖ Acculturation aux enjeux du Numérique en Santé
- ❖ La définition opérationnelle de l'interopérabilité
- ❖ La gestion de projet multidimensionnelle (Expertises ESMS, SI, Financiers, juridiques et pilotages de projets)
- ❖ Une gestion de projet dynamique

## Freins :

- ❖ La couverture Accès au Haut Débit sur le territoire
- ❖ La réalité opérationnelle des Solutions/interopérabilité

## Risques :

- ❖ Acceptation d'une logique de travail en transverse=> Retex d'autres projets



# Retours d'expériences

David NICOLEAU – GCSMS GALIGEN – 30, Gard





# Normaliser la description des groupements - 1

106

## Construisons la carte d'identité du groupement

**Nom :** GALIGEN

**Localisation :** GARD

**Secteur d'activité :** GCSMS

**Public accueilli :** Enfants handicap

**Liste des établissements partenaires :** - ITEP Les Garrigues, DITEP « les Alicantes »,  
- IME « Les Hamelines », DMS « Les Platanes »

Se sont les associations gestionnaires qui adhèrent au GCSMS

**Objet de la coopération :** Mutualisation de dépenses, d'actions et d'opération (formations, démarche, évaluation interne,

RGPD, colloque, accessibilité, agent d'entretien, démarche qualité, évaluation externe, démarche RSO...)

**Nature des accords :** cotisation-adhésion annuelle,

**Nombre de personnes ressources :**

**Modalité d'entrée ou de participation :** Adhésion. Une part du budger

**Mode de gouvernance :** administrateur (directeur), co-administrateur (directeur), président (président).  
(changement tous les 3 ans) + représentation à l'extérieur.

Présence à l'URIOPSS

Diverses réunion : 1 par mois, 1 par trimestre, AG 1 fois par an

Dernière modification : 31/12/2019 ITEP genévrier fusion.

Platanes: membre depuis 2010. A l'origine il y avait 3 ITEP et 2 IME ont rejoints le groupement



# Normaliser la description des groupements - 2



## Identifions les éléments à communiquer dans un RETEX

**Processus** (démarches, étapes clés et temporalité)

Mode de **gouvernance** : cf

Modalités d'**animation** de la vie du groupement

Réunion + formation + action

Choix du type de **partenariat** (accord juridique)

**Moyens** alloués

Choix des **projets** communs vs ceux de chaque partenaire

### Question subsidiaire

La démarche de coopération/mutualisation autour d'un projet SI est-elle spécifique ?

-ça dépend du projet.

Si oui, en quoi ?

8/04/2021

### Facteurs clés de succès :

❖ **Comment construire une vision commune et partagée ?**

- réunion, communication, relationnel, convivialité, bien définir le rôle de chacun

❖ **Comment s'assurer d'un partage de valeurs ?**

- Règlement intérieur, documents, projet d'ass, d'ets

❖ **Comment évaluer le fonctionnement interne pour évaluer la compatibilité entre les structures ?**

- Réunion + décision à l'unanimité. Il peut être pris comme décision que certaines décisions ne profitent pas à tout le monde

❖ **Comment cadrer le projet ? A quel moment de la démarche ?**

-réunion

### Freins :

❖ Identification et solutions

- Divergence de point de vue

### Risques :

❖ Comment gérer la divergence des attentes ?

- Dialogue / certaines décisions à l'unanimité

❖ Comment gérer la concurrence face aux appels à projet et appels d'offre ?

- Dans un premier temps c'est proposé à tout le monde.

# Présentation GALIGEN

---

## Qu'est ce qu'un GCSMS ?

- Un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale. Doté de la personnalité morale, il est composé d'une Convention Constitutive et d'une Assemblée Générale. Il permet de développer des projets de mutualisation d'envergures très diverses: du partage de véhicule à la gestion d'un établissement en passant par l'organisation d'actions transversales intéressant l'un ou plusieurs de ces membres. D'une durée illimitée, sa pérennité comme sa souplesse nous ont convaincu.

## Objets de la coopération

- La volonté pour plusieurs associations mono-établissement de se rapprocher pour des réflexions communes. Répondre aux
- Le GCSMS cherche à améliorer la qualité des services aux personnes accompagnées et à s'adapter aux besoins émergents par la mise en oeuvre d'actions innovantes. La mutualisation des compétences, des équipements et des moyens techniques, dans la mesure des besoins, permettre de relever ce défi, tout en recherchant à optimiser les coûts. Il pourrait créer et gérer un établissement au travers d'une réponse à un appel à projet.
- Mise en œuvre concrète : achats groupés, Démarche RGPD, Démarche RSO, évaluation interne, externe, action de formation communes, colloques, représentation à l'extérieur et dans des groupes de réflexions (URIOPSS, CREA, groupe de travail...), relations privilégié pour les orientations par exemple, certains personnels sont dans plusieurs établissements du GCSMS.

# Présentation GALIGEN

---

## Historique

- 2007 : volonté de rapproché
- 2009 : statuts acceptés par la préfecture du Gard : 3 ITEP constituent le GCSMS
- 2010 : 2 nouvelles associations intègrent le groupements : 2 IME
- 2012 : le changement est enregistré officiellement par la préfecture
- 2019 : 1 des ITEP fondateur quitte le groupement pour fusionner avec une autre association
- Elle compte donc aujourd'hui l'adhésion de 4 associations comprenant 8 numéros FINESS

# Présentation GALIGEN

---

## Administration et gouvernance

- Réunion trimestrielle avec présidents et directeur
- Réunion mensuelle avec les directeurs
- Une AG annuelle

→ Toute les décisions sont prise à l'unanimité même si la décision débouche sur le fait que l'ensemble des établissements ne participent pas à l'action désirée.

- 1 directeur (administrateur), 1 directeur (administrateur adjoint) et 1 président qui changent tous les 3 ans
- Lorsqu'un directeur devient administrateur, il a la gestion d'organisation des réunions et des courriers.

# Présentation de GALIGEN

---

## Perspectives

- 1 représentants par groupe de travail sur le programme ESMS numérique
- Mutualisation d'un DPO externe et harmonisation des outils
- Inscription dans une Démarche RSO, (formation et diagnostic)
- Inscription dans une « grappe » pour le DUI
- Poursuite des actions en cours.



# Retours d'expériences

Olivier MUSSEAU – GCSMS ISI – 34, Hérault



# Normaliser la description des groupements - 1



## Carte d'identité du groupement

**Nom :** GCSMS ISI

**Localisation :** Montpellier, zone d'intervention = Hérault

**Secteur d'activité :** Informatique

**Public accueilli :** NC

**Liste des associations membres :** ADAGES, GAMMES, APEAI OH, UNAPEI34, FAF-LR, La Pinède, Les Compagnons de Maguelone, GIHP Occitanie LR

**Liste des associations utilisatrices :** Face Hérault, Réso Occitanie, ARML Occitanie, Cigalières, SIAO 34, Communauté360 Hérault

**Objet de la coopération :** Mutualisation de ressources humaines informatiques

**Nature des accords :** GCSMS (convention constitutive + RI)

**Nombre de personnes-ressources :** 12

**Modalité d'entrée ou de participation :** être une entité à but non lucratif du secteur, les candidatures sont examinées en AG par les membres.

**Mode de gouvernance :** 2 AG par an, 1 administrateur, 1 directeur technique, les membres ont un nombre de voix proportionnel à leurs apports financiers sur le budget en cours.





# Normaliser la description des groupements - 2

## Éléments à communiquer dans un RETEX

**Processus de création** : complètement transparent et purement une question d'affichage, le groupement existait déjà virtuellement. c/f diapo suivante...

**Acte de candidature** (démarches, étapes clés et temporalité) : pendant 1 an on travaille avec l'OG non membre afin de faire connaissance, de vérifier si le groupement peut répondre aux attentes, et surtout de vérifier que le futur membre convienne au groupement ! Ensuite, s'il le souhaite, l'OG peut faire acte de candidature. Elle sera examinée et soumise à un vote en AGE.

Mode de **gouvernance** : les décisions importantes et significatives sont prises en AGO / AGE après un vote, chaque membre possède un nombre de voix proportionnel à ses apports financiers de l'année. La convention constitutive définit des quorums et des seuils de représentativité et de validité.

Modalités d'**animation** de la vie du groupement : l'administrateur est en charge d'animer la gouvernance, le directeur technique met en œuvre les décisions prises en AG. Chaque membre peut porter à l'ordre du jour les sujets qu'il souhaite voir aborder.

# Normaliser la description des groupements - 2

## Éléments à communiquer dans un RETEX

Choix du type de **partenariat** (accord juridique) : guidé par les résultats d'une étude juridique confiée à un avocat. En effet, les membres fondateurs du groupement travaillaient déjà ensemble sur les questions informatiques bien avant l'existence du ISI, le CAC nous a incités à nous structurer plus « légalement » afin de fiabiliser les opérations financières entre associations. Nous avons sollicité un conseil juridique afin de réaliser le meilleur choix à la vue de nos attentes communes. Les GCSMS ISI étaient également à la mode à ce moment-là...

**Moyens** alloués : financement du groupement à 92% par ses membres, à 8% par ses utilisateurs. BP N voté en AG fin N-1, appels à contributions théoriques sur le 1<sup>er</sup> semestre, régulier au réel sur la fin de l'année. Le BP reflète le nombre d'heures de prestation commandées par chaque membre multiplié par le taux horaire. Clôture de l'exercice comptable à l'équilibre : les excédants sont restitués aux membres, qui à contrario couvrent la dette si le groupement est en déficit. Principe de refacturation des charges à l'euro-l'euro.

Choix des **projets** communs vs ceux de chaque partenaire : puisque le financement se fait à hauteur des heures consommées, cela ne pose pas de problème si la charge de travail a pu être anticipée. En effet, la capacité de travail annuelle de l'équipe n'est pas extensible, il faut veiller à pouvoir servir tout le monde.

# Normaliser la description des groupements - 2



## Éléments à communiquer dans un RETEX

### Facteurs clés de succès :

- ❖ Comment construire une vision commune et partagée ? En élevant le débat au plus haut niveau de la gouvernance, qui sera éclairée par des experts métiers. La vision doit être posée et partagée first !
- ❖ Comment s'assurer d'un partage de valeurs ? En vérifiant les valeurs des membres avant de les intégrer !
- ❖ Comment évaluer le fonctionnement interne pour évaluer la compatibilité entre les structures ? Le point de vigilance se situe au niveau des différences de publics pris en charge, un CMPP et un EHPAD peuvent-ils avoir les mêmes besoins ?

### Freins :

- ❖ Identification et solutions : politique, pouvoir, ami/ennemi >> donc zéro solution !

### Risques :

- ❖ Comment gérer la divergence des attentes ? En définissant en amont un seuil de mutualisation pour donner vie à un projet : 50% des membres sont intéressés alors OK ?
- ❖ Comment gérer la concurrence face aux appels à projets et appels d'offre ? Par chance, pour le moment, les logiques de territoire et/ou de type d'AAP ont permis une régulation naturelle.

# Normaliser la description des groupements - 2

---



## Éléments à communiquer dans un RETEX

### Question subsidiaire

La démarche de coopération/mutualisation autour d'un projet SI est-elle spécifique ? **OUI !**

Si oui, en quoi ?

Le système d'information est un des piliers de la stratégie d'une organisation. Chaque organisation a une stratégie différente, donc les SI le seront également.

Même s'ils se rejoindront sur des fondamentaux et des incontournables, il serait utopique de penser qu'une « solution » unique pourrait être adoptée par tous les membres de la coopération.

Mutualiser une démarche autour d'un projet SI est une entreprise complexe, qui nécessite de s'accorder très en amont sur les attendus, de définir un socle commun ainsi que les marges de manœuvre et de personnalisation laissées à la discrétion de chaque membre. Aussi, il est important de distinguer une démarche d'achat groupé d'un même produit avec une démarche de coopération/mutualisation autour d'un projet SI.



# Retours d'expériences

Pascaline BARRY - EPAS 65 – 65, Hautes Pyrénées





# Une expérience réussie de partenariat informatique

## Le GIC 65

## CONTEXTE

Des **partenariats préexistants** entre les établissements: groupement d'achat, ressources humaines (concours, formation, partage d'expérience)

Un besoin **repéré** dès 2015

**Informatisation croissante** des fonctions et processus (logiciels métiers, téléphonie, etc)

**Isolement** des fonctions de techniciens informatiques dans le secteur médico-social

**Absence de continuité de service** en cas d'absence du technicien

# GENESE

Première évocation du projet de coopération informatique en  
avril 2017

Une démarche **impulsée par les directions** des établissements  
partenaires

Un travail mené sur **une année** (2018/2019)

**Réunions trimestrielles** entre les directions et les techniciens  
informatiques



# GENESE

## Objectifs:

- Apprendre à se connaître
- Analyser les besoins / la faisabilité, les prérequis
- Déterminer les modalités de partenariat

Signature d'une convention de partenariat le 30 septembre  
2019

Information des partenaires institutionnels: ARS, CD 65

# CARTE D'IDENTITE DU GROUPEMENT

**Nom:** Groupement Informatique de Coopération - GIC

**Secteur d'activité:** médico-social

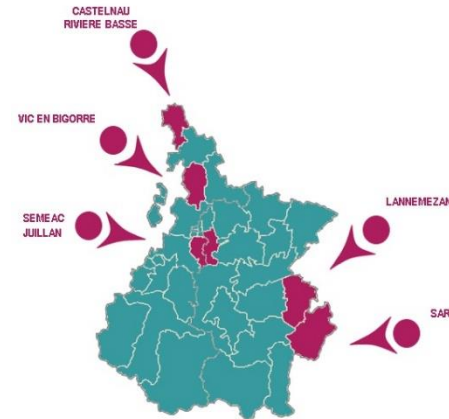
**Public accueilli:** enfants et adultes handicapés, personnes âgées

**Etablissements partenaires:** EPAS 65, Centre Jean Marie Larrieu, EHPAD

Argelès Gazost

**Nature des accords:** convention de partenariat

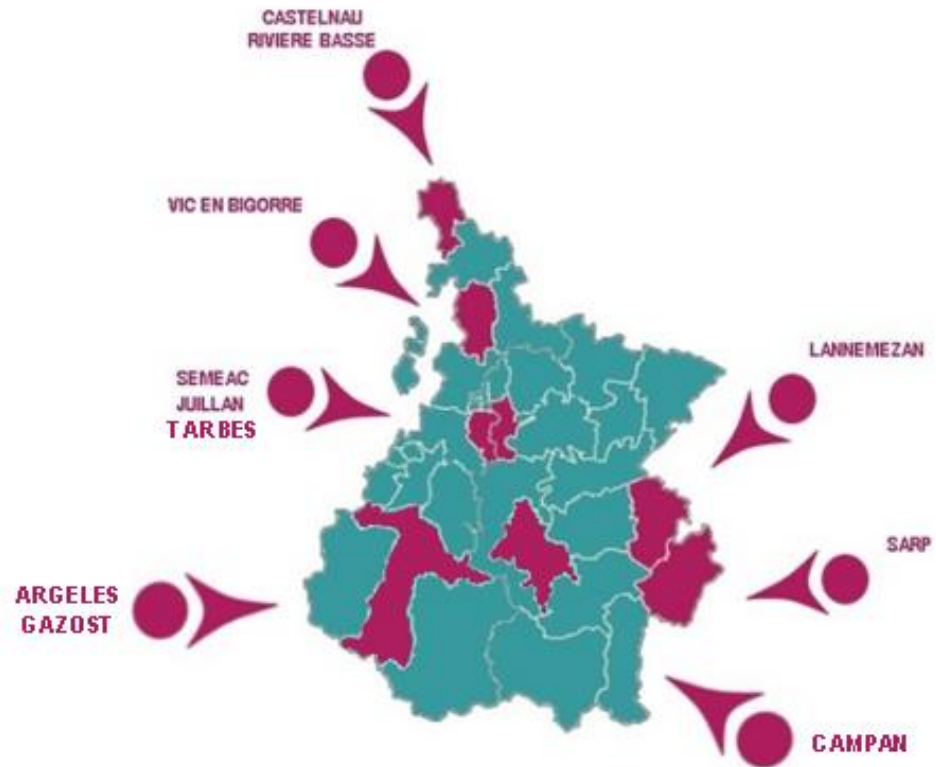
**Nombre de personnes ressources:** 4



# CARTE D'IDENTITE DU GROUPEMENT

**Localisation:** Département des Hautes Pyrénées

|



# CARTE D'IDENTITE DU GROUPEMENT

## Modalité d'entrée ou de participation

Convention conclue **pour 3 ans renouvelables** avec accord de l'ensemble des parties

Toute nouvelle demande d'adhésion devrait être soumise à l'approbation de l'ensemble des parties.

# CARTE D'IDENTITE DU GROUPEMENT

## Objet de la coopération: 5 axes

- **Rencontres** / Echanges d'information / Conseils
- **Renforcement d'équipe** sur travaux ponctuels et/ou mise en place de solutions matérielles et logicielles
- **Remplacement** en période d'absence sur dysfonctionnement majeurs provoquant une situation d'urgence
- **Formations communes** sur des sujets liés au domaine informatique (sécurité, matériel)
- **Prêt ou don de matériels** (infrastructure réseau, poste de travail, téléphonique, etc)

# MODALITES DE FONCTIONNEMENT

## Mode de gouvernance et animation du groupement

- **Réunion 3 fois par an** des techniciens informatiques, 1 fois par an ou sur demande avec les directions dans le cadre de validation de projet.

Compte rendu écrit de chaque rencontre.

- **Bilan annuel** remis auprès de chaque direction

- **Périmètre d'action et d'intervention** défini pour chaque axe de partenariat

# MODALITES DE FONCTIONNEMENT

## Principes essentiels de régulation

Le soutien ponctuel et les remplacements en cas d'absence sont à **la seule initiative de la direction de chaque établissement.**

Ne peuvent être activés pour du support utilisateur/formation ou pour des modifications définitives du SI (partielle ou complète)

**Confidentialité des informations** et respect du secret professionnel pour l'ensemble des acteurs parties prenantes de la convention

# MODALITES DE FONCTIONNEMENT

## Principes essentiels de régulation

Pour garantir et sécuriser les interventions inter-établissements:

- Procédure de **connexion à distance**
- Logiciel ou système de **traçabilité des incidents** informatiques
- **Accès aux informations** sur l'architecture serveur, aux salles informatiques et baies de brassage
- Procédures du Système d'Information de l'Etablissement
- Plans de **reprise d'activité**



# MODALITES DE FONCTIONNEMENT

## Moyens financiers

**Pas de contrepartie financière** en cas d'intervention à distance ou inférieure à 7h en présence physique.

Limité à 35h annuelles avec un forfait horaire établi à 25€ TTC par heure.

En cas de détachement temporaire pour un projet spécifique une rétribution financière sera établie entre les parties.

## LES REALISATIONS DEPUIS SA CREATION

- Rédaction de cahier des charges (projet de téléphonie sur IP, data, téléphonie portable)
- Prêt de matériel (téléphones portables)
- Intervention sur une urgence suite à des absences des techniciens informatiques (arrêt maladie, vacances)
- Conseil et échanges pratiques sur l'acquisition de matériel et logiciels, sur intervenants extérieurs : GLPI, visioconférence, prestataire téléphonie, groupement d'achat
- Appel à projet ESMS numérique
- Partage et harmonisation de documents
- Réflexion en cours sur le RGPD
- Veille réglementaire

# LES FACTEURS CLES DE SUCCES

- ➔ **Climat de confiance et partage de valeurs communes**  
impulsés par:
- Un travail de **partenariat présent depuis plusieurs années** et une bonne connaissance des acteurs entre eux (rencontres régulières auprès de différentes instances régionales, départementales, etc)
  - **Taille des établissements, du groupement et secteur d'activité commun**: des projets et des besoins partagés au quotidien
  - **Proximité territoriale**: connaissance des établissements et lieux d'intervention, interlocuteurs communs, contexte partagé (exemple: fibre)
  - **Respect des choix institutionnels** : l'objectif n'est pas d'harmoniser

# LES RISQUES ET FREINS

- **Eparpillement des projets / Calendrier institutionnel propre à chaque établissement**  
*Distinguer le partage d'expérience et les projets communs / limiter les projets communs en simultanée*
- **Recours indus au partenariat**  
*Cadrer les interventions dans la convention*
- **Complexité des systèmes d'information et difficultés d'intervention**  
Mettre en place des procédures + visite des installations
- **Divergence des attentes et des contextes**  
Ne pas vouloir harmoniser
- **Partenariat et concurrence**  
*Nécessaire transparence*



Merci de votre attention

---

**Merci de  
votre attention.**

